

Dialogue autour de l'aquaculture de crevettes

La crevette est l'un des types de fruits de mer les plus appréciés au monde. Près de 5 millions de tonnes sont consommées chaque année. Les fermes à crevettes permettent de répondre à cette demande. Un tiers des crevettes que nous mangeons est produit dans des centres piscicoles, ce qui fait de l'aquaculture de crevettes l'un des types d'aquaculture à plus forte croissance.

La majorité de l'aquaculture de crevettes est produite en Chine, suivie de la Thaïlande, de l'Indonésie, de l'Inde, du Vietnam, du Brésil, de l'Équateur et du Bangladesh. La plupart des crevettes d'élevage sont importées par les États-Unis, l'Union Européenne et le Japon. La croissance du marché a généré des revenus substantiels pour les pays développés et en voie de développement, notamment en Asie, dans les Amériques et en Afrique orientale, mais a également soulevé des préoccupations quant à l'impact de la pisciculture de crevettes sur l'environnement et la société.

Le Dialogue autour de l'aquaculture de crevettes permettra d'élaborer les normes d'un élevage responsable. Ces normes minimiseront les impacts environnementaux et sociaux clés liés à l'élevage de crevettes. Les Principes Internationaux pour une Aquaculture Responsable de Crevettes, adoptés en 2006, serviront de base aux critères, indicateurs et normes d'un élevage responsable. Les critères indiqueront dans quel sens travailler pour diminuer la portée de chaque impact tandis que les indicateurs aborderont la façon de mesurer la portée de chaque impact. Les normes seront des niveaux de rendement quantitatifs évaluant si un principe est atteint ou non. Les normes finalisées seront transmises à une nouvelle organisation, qui sera cofondée par le World Wildlife Fund (WWF), dont la mission consistera à travailler avec des entités tierces indépendantes en vue de certifier les fermes qui respectent ces normes.

Initié en 2007 par le WWF, le Dialogue regroupe notamment des producteurs, des universitaires et des organisations non gouvernementales. Le Dialogue se réunit dans trois des plus importantes régions d'élevage de crevettes, à savoir l'Asie, l'Afrique et les Amériques. Des normes mondiales seront élaborées, avec des exceptions pour les différences régionales liées aux différents types d'espèces élevées et les pratiques d'élevage utilisées.

Les principes de l'aquaculture de crevettes

1. Localiser les fermes à crevettes d'après le planning national et le cadre juridique en vigueur dans les sites adaptés d'un point de vue environnemental.
2. Concevoir et construire des fermes à crevettes de sorte à minimiser les dommages sur l'environnement.
3. Minimiser l'impact de l'utilisation de l'eau pour la pisciculture de crevettes sur les ressources en eau.

4. Lorsque cela est possible, utiliser des stocks domestiques de géniteurs et de post-larves indemnes de maladie et/ou résistants aux maladies en vue d'améliorer la bio-sécurité, de réduire les maladies et d'accroître la production, tout en réduisant la demande en stock naturel.
5. Utiliser une alimentation et des pratiques de gestion de l'alimentation faisant un usage efficace des ressources alimentaires disponibles, promouvoir une croissance efficace des crevettes, minimiser la production et décharger les déchets en nutriments de manière appropriée.
6. Adopter des plans de gestion sanitaire visant à réduire le stress, minimiser le risque de maladies affectant les stocks naturels et d'élevage et renforcer la salubrité alimentaire.
7. Garantir la salubrité alimentaire et la qualité des crevettes produites tout en réduisant les risques pour les écosystèmes et la santé liés à l'utilisation de produits chimiques.
8. Développer et exploiter les fermes d'une façon socialement responsable qui profite tant à la ferme, qu'aux communautés locales et au pays, et qui contribue efficacement au développement rural, notamment à la baisse de la pauvreté dans les régions côtières, sans compromettre l'environnement.

Les principaux impacts de l'aquaculture de crevettes

Conception des fermes : les habitats écologiquement sensibles, comme les mangroves, peuvent être défrichés en vue de créer des bassins pour la production de crevettes.

Utilisation/pollution de l'eau : les eaux salées émanant des fermes à crevettes peuvent s'infiltrer dans les eaux souterraines et sur les terres agricoles (un processus appelé salinisation), les déchets organiques, les produits chimiques forts et les antibiotiques provenant des fermes à crevettes peuvent polluer l'eau, et les aquifères peuvent être drainés en vue de fournir de l'eau aux fermes à crevettes.

Gestion des aliments : les stocks sauvages de poisson peuvent être décimés et être utilisés dans l'alimentation composée servant à la production de crevettes.

Géniteurs : des problèmes de biodiversité peuvent résulter de la collecte de naissains sauvages.

Pathogènes : l'introduction de pathogènes peut être à l'origine d'épidémies majeures parmi les crevettes et de pertes économiques considérables pour les pays producteurs.

Problèmes socio-économiques : des emplois peuvent être supprimés lorsque la quantité de crevettes sauvages à récolter diminue et/ou lorsque les fermes à crevettes sont fermées suite à des épidémies ; l'accès public aux terres peut être limité.

Principes internationaux pour une Aquaculture Responsable de Crevettes

- Adoptés par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en 2006
- Élaborés par le Consortium sur l'élevage de crevettes et l'environnement, composé du WWF, de la FAO, de la Banque mondiale, du Réseau de centres d'aquaculture en Asie-Pacifique et du Programme des Nations Unies pour l'environnement
- Développés à partir des discussions résultant des 140 réunions qui ont rassemblé plus de 8 000 personnes et la publication de 40 études de cas par 120 chercheurs

Ce qu'ils en disent

« Nous devons transformer le marché pour permettre aux clients et aux détaillants de reconnaître la valeur de l'élevage durable. Je sais que le Dialogue autour de l'aquaculture de crevettes nous y aidera. »

Bertrand Coûteaux
Groupe UNIMA

Pour en savoir plus sur le Dialogue autour de l'aquaculture de crevettes et les autres Dialogues lancés par le WWF, rendez-vous sur worldwildlife.org/aquadialogues

Eric Bernard
Responsable du programme Aquaculture pour le WWF
ebernard@wwf.fr
+33 (6) 98.40.53.93
worldwildlife.org